



## QUATRIEME REUNION DU COMITE PERMANENT 20-21 novembre 2006, Bonn, Allemagne

---

### SYNTHESE D'INFORMATION FOURNIE PAR LES PARTIES DE L'AEWA SUR LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DE L'UTILISATION DE LA GRENAILLE DE PLOMB POUR LA CHASSE DANS LES ZONES HUMIDES

*Préparé par le Secrétariat*

#### **Parties contractantes à l'AEWA (au 1<sup>er</sup> janvier 2006) (53; 45%)**

**Afrique (21; 39%):** Bénin, Congo, Djibouti, Egypte, Guinée équatoriale, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Jamahiriya arabe libyenne, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda

**Eurasie (32; 51%):** Albanie, Allemagne, Bulgarie, Croatie, Danemark, Union européenne, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Israël, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (ex-République yougoslave de Macédoine), Moldavie, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Ukraine, Royaume-Uni, Ouzbékistan.

Les Parties à l'AEWA ayant fourni des rapports sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb (au 14 février 2006) (18; 37% des rapports dus)

**Afrique (4; 21% des rapports dus):** Congo, Kenya, Maurice, Tanzanie

**Afrique (14; 47% des rapports dus):** Croatie, Danemark, Allemagne, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Macédoine (ex-République yougoslave de Macédoine), Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

**Les Parties à l'AEWA n'ayant pas fourni des rapports sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb (31; 63% des rapports dus)**

**Afrique (15; 79% des rapports dus):** Bénin, Djibouti, Egypte, Guinée équatoriale, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Jamahiriya arabe libyenne, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda

**Afrique (16; 53% des rapports dus):** Albanie, Bulgarie, Finlande, France, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Lituanie, Moldavie, Monaco, Portugal, Roumanie, Syrie, Ukraine, Ouzbékistan

**Les Parties à l'AEWA ayant fourni des rapports sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb (au 14 février 2006) (1)**

**Eurasie (1):** Belgique

**Les Parties à l'AEWA au 1<sup>er</sup> octobre 2005 n'étant pas censées fournir des rapports sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb (4)**

**Afrique (2):** Ghana, Tunisie

**Eurasie (2):** Union européenne, Lettonie

**Introduction** Dans sa Résolution 2.2, la MOP2 a demandé aux Parties, entre autres, de présenter à chaque session ordinaire de la Réunion des Parties un rapport sur les progrès réalisés dans la suppression de la grenaille de plomb dans les zones humides. Une synthèse préliminaire basée sur les rapports fournis par les Parties contractantes au 30 septembre 2005, c'est-à-dire 15, et par les États signataires, c'est-à-dire un, au total 16 rapports sur cette question fournis soit par les rapports nationaux soit par des lettres de notification séparées a été présentée par le Secrétariat à la MOP3 fin octobre 2005. Dans sa Résolution 3.4, la Réunion des Parties a exhorté les Parties contractantes qui n'ont pas encore soumis leurs rapports à le faire au plus tard le 31 décembre 2005 et le Secrétariat à analyser les rapports reçus et à rendre les résultats accessibles aux Parties et au Comité technique fin février 2006. Le Secrétariat a offert l'opportunité aux Parties de fournir leurs rapports au 14 février 2006. Ainsi, trois autres Parties ont soumis des rapports.

La synthèse définitive actuelle se base sur 18 rapports fournis par les Parties contractantes et un par un Etat signataire: au total 19 rapports.

La présente synthèse repose sur l'interprétation faite par le Secrétariat des informations fournies par les États parties ou signataires. Au cas où des divergences seraient constatées, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer le Secrétariat.

**Résumé:** Près de la moitié des États parties ou signataires ayant présenté un rapport (9; 47%; un État d'Afrique et huit pays d'Eurasie) ont déjà totalement interdit l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides (*figure 1*). Dans un petit nombre de pays (3; 16%; tous pays d'Eurasie) la suppression progressive de la grenaille de plomb dans les zones humides se poursuit (c'est-à-dire une date pour l'introduction d'une interdiction a été fixée ou une interdiction est déjà introduite dans une partie du territoire du pays). Près d'un tiers des Parties (6; 32%; deux pays d'Afrique et quatre d'Eurasie) ont rapporté qu'à ce jour aucune mesure en vue d'interdire la grenaille de plomb n'a été prise. Pour un pays d'Afrique (5%), cette question ne se pose pas en raison de l'absence de chasse dans les zones humides.

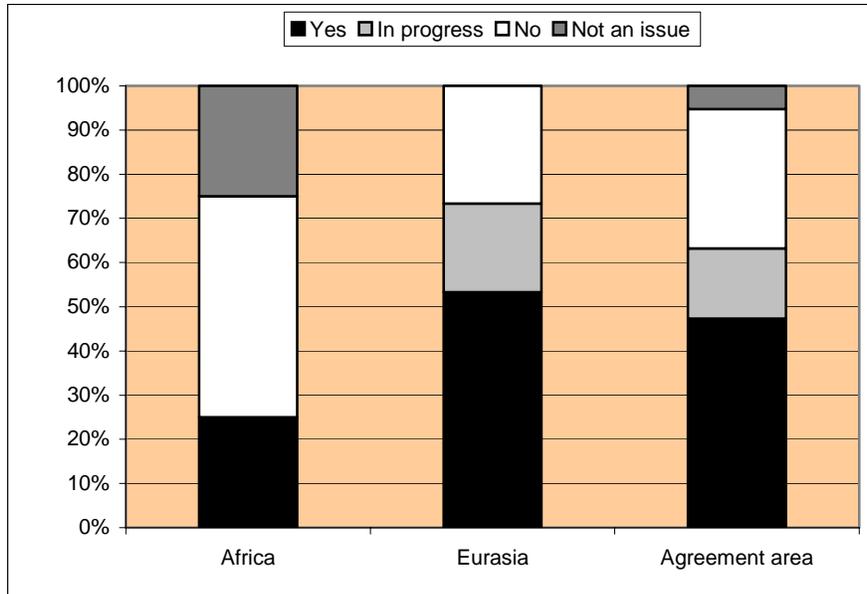


Figure 1. Taux des pays par catégorie ayant présenté un rapport sur la poursuite de la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides (n=19)

**Conclusions:** Le groupe des pays ayant présenté un rapport a réalisé des progrès importants dans la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides – les interdictions sont soit déjà mises en place soit déclarées dans un avenir proche. Toutefois, l'absence de toute mesure à ce jour dans un nombre considérable de pays ayant présenté leurs rapports devrait être notée.

**Priorités:** Toutes les Parties devraient s'efforcer de lancer une interdiction de l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides dans les meilleurs délais. Elles devraient annoncer des dates limites qu'elles se seront imposées.

**Liste des pays ayant présenté leurs rapports par catégorie:**

*Utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides supprimée*

**Afrique:** Kenya

**Eurasie:** Belgique, Danemark, Hongrie, Pays-Bas, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni

*La suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides se poursuit (une date pour la mise en place d'une interdiction est déjà fixée ou une interdiction est déjà en vigueur dans une partie du territoire du pays)*

**Eurasie:** Allemagne, Croatie, Slovaquie

*L'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides n'est pas encore supprimée (aucune mesure)*

**Afrique:** Congo, Tanzanie

**Eurasie:** Irlande, Luxembourg, Macédoine (ex-République yougoslave de Macédoine), Slovénie

*L'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides n'est pas une préoccupation (pas de chasse dans les zones humides)*

**Afrique:** Maurice